

LES BREULEUX

«Un projet d'avenir pour le district»

- ▶ **La carrière Fin-des-Chaux** aux Breuleux est exploitée depuis plus de 30 ans. Quelque 281 000 m³ de roche y ont été extraits.
- ▶ **Un projet d'extension** est prévu d'ici 2 à 3 ans dans le prolongement de la carrière actuelle.
- ▶ **Une décharge de déchets de chantiers** se trouve également sur le site.

La commune des Breuleux espère agrandir le site de la Fin-des-Chaux d'ici 2020, date à laquelle le volume de roche exploitable sera atteint et les matériaux d'excavation ne pourront plus y être stockés.

Décharge en deux temps

La création de la carrière des Breuleux en 1985 faisait suite aux besoins du syndicat d'améliorations foncières pour la réalisation de nouveaux chemins liés au remaniement parcellaire. Dès 2000, un plan spécial, approuvé par le canton, entre en vigueur. «Depuis, l'aménagement et l'exploitation d'une décharge de type A (DTA) et B (DTB) pour le comblement du site ont été ajoutés à l'exploitation de matériaux calcaires massifs», explique Renaud Baume, maire des Breuleux.

Lors de travaux de construction, les déchets sont séparés en plusieurs catégories. «DTA correspond aux matériaux d'excavation terreux et pierreux. Quant au DTB, il s'agit de matériaux de démolition inertes, soit béton, briques et tuiles», précise Fabian Lachat, responsable environnemental du site. La décharge Fin-des-Chaux est composée d'une couche de DTA, recouverte de 60 centimètres de marne pour l'étanchéité, puis de DTB.

Depuis 1985, un total de 281 500 m³ de pierre a été extrait et près de 230 600 m³ ont été remblayés. «Il reste actuellement 40 000 m³ à exploiter d'après le plan spécial en vigueur, soit un volume qui devrait être atteint d'ici deux ans», souligne Grégoire Monin, directeur du bureau CSD ingénieurs à Porrentruy.

Projet conséquent

L'extension prévue serait donc un prolongement de la

carrière actuelle. «La qualité de la roche est identique à l'ouest du site», souligne-t-il. Un projet d'envergure puisqu'il s'agirait d'une extension de 15 000 m² pour un volume d'environ 500 000 m³, soit les besoins régionaux pour près de 25 ans.

Des impacts sur la forêt avoisinante sont inévitables. «Un défrichage sera nécessaire. Des mesures de compensation seront effectuées ainsi qu'un reboisement,

après exploitation du site», indique Fabian Lachat. Une volonté de renaturer le site existe. «Lorsque nous aurons comblé la carrière, soit dans près de 40 ans en ce qui concerne les DTB, nous ajouterons une couche de sol pour redonner non seulement un aspect naturel, mais aussi retrouver la forme du paysage», explique Grégoire Monin.

Gestion sérieuse

Le projet est actuellement traité par le canton, dans le cadre de la révision du plan directeur cantonal. Des nouvelles sont attendues dans les semaines à venir.

Les Breulotiers auront évidemment le dernier mot en assemblée communale. «Nous avons un devoir d'in-

formation à remplir. Nous voulons enlever les craintes et prouver la gestion sérieuse du site, respectueuse des voisins et de la nature. Nous avons bon espoir que le projet soit accepté», souligne Renaud Baume avant d'ajouter: «Non seulement c'est un projet d'avenir pour la commune, mais aussi pour l'ensemble du district et des régions avoisinantes.»

MARIE BOILLAT

• Une journée portes ouvertes est organisée samedi de 9 h à 13 h. Au programme, démonstration d'engins de chantier, visite de la carrière - décharge DTA et DTB, carrière et infrastructures de traitement des eaux -, présentation du projet d'extension et jeux pour les enfants.



Les porteurs du projet devant l'extension prévue. De gauche à droite, Fritz Hurni, de l'entreprise Hurni, exploitante du site, Renaud Baume, maire des Breuleux, Fabian Lachat et Grégoire Monin du bureau d'ingénieurs CSD, mandataire de la commune, ainsi que Pascal Faivet, secrétaire communal.

PHOTO MB

Un site aussi utile à la population

▶ **La carrière et la décharge permettent de couvrir les besoins en matériaux de constructions et en dépôt de déchets de la région mais pas seulement.** La commune des Breuleux touche une redevance d'environ 80 000 fr. par an. «Nous sommes actuellement dans une période transitoire. Cette somme pourrait devenir plus intéressante par la suite», relève Renaud Baume.

▶ **Un service aux particuliers est également offert sur place.** En effet, quiconque désire se débarrasser de déchets de chantier - par exemple, un mur détruit lors d'une rénovation - peut se rendre sur le site afin de s'en décharger. «Nous essayons de simplifier le fonctionnement pour que la population profite de la carrière et de la décharge», souligne Fabian Lachat. De même, une personne qui serait à la recherche de matériaux pierreux peut s'en procurer sur place. MB